

CONVOCAATION - Session 2026

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

ASSISTANTE EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP

Chef-expert :

Monsieur Tiziano CARACCIOLO
Chemin des Cèdres 10 – 1305 Penthalaz
Tél. 076 423 62 03
Courriel : caracciolo_tiziano@hotmail.fr

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

INSTRUCTIONS AUX CANDIDAT-E-S

Apporter une pièce d'identité valable (passeport ou carte d'identité) le jour de l'examen

Matériel pour l'examen pratique :

Stylo, papier, règle, calibre, calculatrice, lunettes de sécurité, gants, chaussures de sécurité.

Le matériel doit être en état de marche. Aucun matériel ne sera prêté par les expert-e-s

Les dossiers de formation doivent être remis à l'enseignant, Monsieur Donzé Jonathan, CPNE-TI Rue Jardinière 68, au plus tard le 22 mai 2026 à 15h00.

29 mai 2026 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Salle : B211 CPNE-TI Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds	TRAVAIL PRATIQUE	
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">NE.25.1103	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">Caracciolo TizianoBroggini GeorgeGrobe Jonas

03 juin 2026 de 8h15 à 8h45 Salle B205 CPNE-TI Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ORALES	
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.25.1103	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Donzé Jonathan• Bilat Stéphane

09 juin 2026 de 08h00 à 10h00 Salle B211 CPNE-TI Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES	
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.25.1103	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Caracciolo Tiziano• Donzé Jonathan

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

Pour les candidats des autres cantons, les échecs seront notifiés par les offices de formation compétents.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- liste des candidats
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidats
- aux experts et aux membres de la CEFA
- au CPNE-TI
- au SFP-VD